Image not found or type unknown

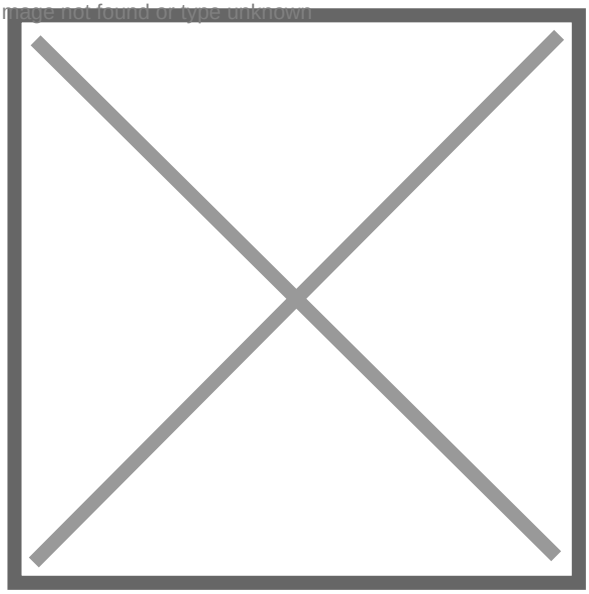

Déduction d'intérêts d'emprunt : 2 prêts pour 1 construction

Par **coucoucou**, le **18/04/2010** à **18:08**

onjour,rnrnrn- En juillet 2008 nous avons acheté un terrain pour y construire notre maison à usage d'habitation principale.Nous avons d'abord emprunté auprès de notre famille car nous avions des difficultés pour avoir un prêt bancaire. rnrn- En décembre 2008 nous avons pu rembourser la famille intégralement car avons obtenu un prêt bancaire.rnrn- En juin 2009 nous avons commencé à rembourser notre crédit, (taux fixe élevé : 5,30%)rnrn- En septembre 2010 la construction de notre maison commencera (le permis de construire sera déposé en mai 2010, nous ne démarrons le projet que maintenant - nous avons enfin réussi à vendre notre maison actuelle, dont les fonds permettent de financer la construction).rnrnrnConcernant les déduction d'intérêts d'emprunts, je me pose les questions suivantes : rnrnrn- pour l'achat du terrain seul, ai-je bien droit à 40% la 1ère année et ensuite 20% les 4 années suivantes ? ... sachant que j'ai commencé à rembourser l'emprunt avant de pouvoir affecter ma construction à mon habitation principale. rnrnrn- vu le taux fixe du prêt élevé : 5,30%, et vu que ma maison sera prévue pour être homologuée en basse consommation (BBC 2005), j'aimerai éventuellement rembourser ce prêt par anticipation pour souscrire un autre prêt, qui financerai la maison, et qui me permettrait de bénéficier du nouveau dispositif de 40% de déduction d'emprunt pendant 7 ans. rnrn- Mais est-ce possible, vu que l'acquisition du terrain date de 2008 ? de plus, c'est un 2ème prêt pour le même projet. Quelqu'un aurait il un avis à me donner ?rnrnmerci beaucoup !

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés